



Grève à partir du 21 juin

Négociations annuelles obligatoires (NAO) sur les salaires :

LA SUPERCHERIE !

De toute évidence et au vu des propositions de la direction lors de la réunion du 17 mai 2022, et bien qu'elle reconnaisse le bond de l'inflation et les résultats exceptionnels de l'entreprise, elle n'éprouve aucune honte à proposer des augmentations collectives et individuelles ridicules.

Une grève sera nécessaire pour la suite des négociations et nous faire entendre :

Propositions de la direction		
Augmentations		
	augmentation collective*	augmentation individuelle**
AAL, ANO, APA, ASE, ASA	1%	1,5%
NDT		0,6%
<p>*Versement en juillet 2022 Talon de 25€ pour les salaires inférieurs à 1800€ Talon de 20€ pour les salaires entre 1801€ et 1950€</p> <p>** enveloppe base salaire en janvier 2022 Versement vers Octobre 2022 Avoir 1 an d'ancienneté à la date de versement au 31.10.2022</p>		
Primes individuelles		
	Primes	Calcul de l'enveloppe : Somme des salaires de base Janvier 2021 x 13 (exclusion des salaires des RU jusqu'au Directeur).
Apave Alsacienne	0,7%	
Apave Nord-Ouest	0,5%	
Apave Parisienne	0,4%	
Apave Sudeurope	0,6%	
Apave SA	0,45%	
Apave NDT	0,2%	

Ces propositions sont inacceptables tant elles montrent le mépris de la direction envers les salarié.e.s qui ont fourni tant d'efforts :

Face à une inflation à 4,8%, la direction ne propose pas une augmentation collective de 1% mais une perte de pouvoir d'achat de 3,8%.

**Elle nous contraint à un mouvement de grève à partir du
21 juin prochain !**

Pour 2021, la direction reconnaît que les salarié.e.s APAVE ont perdu du pouvoir d'achat car l'évolution des salaires a été inférieure à l'inflation de 2021 (2,8%). Elle veut encore aggraver la situation pour 2022, sans même tenir compte de l'accord de branche des bureaux d'études techniques qui prévoit une augmentation des salaires allant de 2,5% à 4,9% sur les minimums conventionnels.

Les intentions et les actes de la direction en notre défaveur ne s'arrêtent pas là. Citons :

- **Intéressement** proposé : **seulement quelques dizaines d'euros par salarié.e**, en comparaison des quelques milliers d'euros chez les autres bureaux de contrôle.
- **Participation** : la direction va nous **spolier du fruit de la vente du parc immobilier** et imposer des charges de loyer aux 2 nouvelles structures AICF et AEF, diminuant significativement la participation des années futures.
- **Télétravail** : volonté de supprimer l'indemnité journalière de 2,5 € prévue dans le projet d'accord,...
- Propositions d'une **politique véhicule** indécente avec des loyers exorbitants.
- **Achat compulsif d'entreprises** : la direction continue d'acheter n'importe quoi, à n'importe quel prix et à n'importe qui !

**Il faut que la direction comprenne le message
et nous exigeons un "Boost" des négociations vers le haut.**

**NOUS CONSTATONS LE MÉPRIS ET LE
COMPORTEMENT INDÉCENT DE LA DIRECTION DONT LE
DIRECTEUR GÉNÉRAL N'A PAS DAIGNÉ PARTICIPER A LA
NEGOCIATION.**

**LA PROCHAINE RÉUNION DE NÉGOCIATION SE TIENDRA LE
21 JUIN.**

**LA SEULE RÉPONSE POSSIBLE EST UNE PREMIÈRE
MOBILISATION FORTE LE 21 JUIN.
CLAUSE DE REVOYURE LE 22.**

**QUE CHAQUE SALARIÉ.E S'EXPRIME AUSSI LORS DU SPEAK
UP SALARIÉS, du 1^{er} au 17 juin.**